COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 juillet 2023

2e observatoire des directions immobilières : le directeur immobilier, le nouveau business partner de la mutation environnementale et sociétale des entreprises

Après un premier observatoire, mené en 2019, l'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) publie une ***nouvelle étude sur le métier de directeur immobilier****. Il est question d'illustrer les savoir-faire des professionnels qui composent les directions immobilières, leur capacité à intégrer et déployer la stratégie de leur entreprise, à être force de proposition dans les transformations fondamentales et à créer de la valeur.*

LE DIRECTEUR IMMOBILIER, CHEF DE PROJET AGILE DE L'ENTREPRISE EN MUTATION

Crise sanitaire, crise économique, crise géopolitique, crise énergétique… autant de turbulences qui continuent à obliger les entreprises à s'adapter et même se transformer. Nouvelles organisations, nouveaux enjeux, nouvelles stratégies, des changements qui impactent l'entreprise aussi bien en interne dans tous ses pôles de direction qu'en externe, que ce soit à l'échelle du collaborateur ou à l'échelle du territoire, les mutations sont et seront profondes et durables.

Le directeur immobilier est sur tous les fronts : intégration de l'inflation et de la remontée des taux, risques géopolitiques, attraction et rétention des talents, innovation, transformation des organisations, pilotage de la performance, impératif d'efficacité énergétique, réduction de l'impact carbone, capacité à prendre en compte les pénuries de matériaux et composants…, le tout dans un contexte de renforcement des règles et contraintes, d'interactions multiples et de coopération avec un grand nombre de parties prenantes.

DES CONSEILS AUX DIRIGEANTS

Dans ce tumulte, l'erreur serait de considérer l'immobilier comme un seul centre de coûts qu'il convient de réduire au fil des ans. Au contraire, la direction immobilière apparaît aujourd'hui comme une ressource essentielle à la transformation de l'entreprise et comme un levier de création de valeur. C'est dans ces enjeux à relever que le management immobilier des entreprises trouve sa légitimité et sa feuille de route. **Être directeur immobilier aujourd'hui, c'est mobiliser toutes les expertises pour permettre aux entreprises de se transformer dans les différents champs managériaux, sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques**.

C'est bien la confiance accordée aux directrices et directeurs de l'immobilier et à leur équipe qui est l'ingrédient essentiel de la réussite de leur mission, tant le périmètre qu'ils couvrent est vaste et les challenges à relever variés. **L'objectif de ce livret, et plus largement la mission de l'ADI, est d'encourager les directions générales à donner aux directions immobilières les mandats et les moyens pour mettre en œuvre tout leur potentiel au service de l'entreprise et de sa performance.**

Méthodologie

Cette étude a été menée pendant plus de 18 mois par Gilles Allard, François Cangardel et Cécile de Guillebon, tous trois ayant occupé, dans leur carrière, la tête de directions immobilières de grands groupes. Cette nouvelle étude est basée sur des entretiens semi-directifs de 1 h 30, administrés chacun par deux des trois pilotes auprès d'une trentaine de directrices et directeurs immobiliers dont neuf chargés du patrimoine d'une entreprise du CAC 40. Les directeurs immobiliers interrogés pilotent à eux seuls près de 50 millions de mètres carrés, qu'il s'agisse de bureaux ou de sites industriels, plateformes logistiques, centres de recherche et de développement, boutiques et espaces commerciaux…

Contact presse

FT&COnsulting – Franck Thiebaux **– franckthiebaux@ft-consulting.net – 06 73 76 74 98**

À propos de l'ADI

L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) regroupe les directeurs et responsables immobiliers des entreprises publiques et privées françaises. Elle compte aujourd'hui près de 400 adhérents, et consolide une force représentative de près de 350 millions de mètres carrés, soit le tiers du parc immobilier des entreprises situées en France. Au sein du secteur immobilier, l'ADI représente la profession auprès des institutions, des médias et du grand public. Elle se fixe comme ligne directrice d'accompagner les directeurs immobiliers pour qu'ils puissent exercer efficacement et de façon influente leur métier.

L'ADI a 4 missions essentielles :

. être une plateforme d'échange et d'information des professionnels de l'immobilier ;

. faire la promotion du métier de directeur immobilier ;

. assurer la défense des intérêts immobiliers des entreprises ;

. produire une base documentaire de savoirs à destination des professionnels.